



**UMOA-Titres**  
Bâtir un Marché intégré des Titres Publics



## **TERMES ET CONDITIONS**

**EMISSION D'OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU  
TRÉSOR  
DU 02 AOUT 2018**

**ETAT DU MALI**

## TERMES ET CONDITIONS

### OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR

Dénomination de l'émission	<b>ML0000000xxx</b>
Nature des titres	<b>OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR</b>
But de l'émission	La présente émission d'Obligations Assimilables du Trésor dans tous les pays membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOA) vise à mobiliser l'épargne des personnes physiques et morales en vue d'assurer la couverture des besoins de financement du budget de l'Etat, gestion 2018.
Emetteur	Etat du Mali à travers le Trésor public, sous la responsabilité du Ministère de l'Economie et des Finances.
Forme des titres	Les Obligations Assimilables du Trésor sont dématérialisées et tenues en compte courant dans les livres du Dépositaire Central du Marché des Titres Publics par adjudications qu'est la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).
Procédure d'émission	Adjudication ouverte.
Montant mis en adjudication	20 000 millions de FCFA.
Valeur nominale unitaire	10 000 FCFA.
Maturité	5 ans
Echéance	03 Août 2023
Taux d'intérêt	6,40%
Prix	Multiples

## TERMES ET CONDITIONS

### OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR

Remboursement du capital	Le remboursement du capital se fera annuellement après un différé de trois (03) ans.
Paiement des coupons	Le paiement des intérêts se fera annuellement sur la base d'un taux d'intérêt de 6,40% l'an dès la première année.
Organisation matérielle	L'Agence UMOA-Titres assure l'organisation matérielle de l'émission, en coordination avec la BCEAO.
Sûreté des remboursements	Les Obligations Assimilables du Trésor sont émises par le Trésor Public du Mali et bénéficient de la garantie souveraine de l'Etat.
Dépôt des soumissions	Les soumissions se font de manière dématérialisée via l'application SAGETIL – UMOA le jeudi 02 août 2018 à partir de 9heures 00 minutes, TU.
Date et heure limite de dépôt des offres	Jeudi 02 août 2018 à 10 heures 30 minutes, TU.
Date de dépouillement des offres	Jeudi 02 août 2018
Date de valeur des titres	Vendredi 03 août 2018.
Modalités de souscription des titres	<p>L'accès au marché primaire des Obligations du Trésor est réservé aux intermédiaires agréés qui disposent de comptes auprès de la BCEAO que sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les établissements de crédit ;</li> <li>- les organismes financiers régionaux ;</li> <li>- les Sociétés de Gestion et d'Intermédiation (SGI) ;</li> <li>- les Spécialistes en Valeurs du Trésor (SVT).</li> </ul> <p>Les autres investisseurs peuvent soumissionner au travers de ces intermédiaires agréés.</p> <p>Le montant par souscription ne peut dépasser 60% du montant mis en adjudication.</p>

## TERMES ET CONDITIONS

### OBLIGATIONS ASSIMILABLES DU TRESOR

Assimilations ultérieures	Au cas où l'Émetteur émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, il pourra, sans requérir le consentement des porteurs et à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Refinancement aux guichets de la BCEAO	Les Obligations Assimilables du Trésor sont admissibles au refinancement de la Banque Centrale dans les conditions fixées par le Comité de Politique Monétaire et sont négociables sur le marché secondaire conformément au règlement N°06/2013/CM/UEMOA du 23 juin 2013.
Exonération d'impôt	Les intérêts perçus sur les Obligations Assimilables du Trésor sont exonérés d'impôts pour les investisseurs résidents au Mali. Les non-résidents sont soumis à la fiscalité applicable sur le territoire du pays de résidence.
Rachat ou échange de titres	L'Etat émetteur s'autorise pendant toute la durée de vie du titre à procéder à son échange ou à son rachat sur le marché.

#### Tableaux d'amortissement indicatifs des OAT (en FCFA) :

<b>OAT_5A Taux d'intérêt 6,40%</b>					
<b>Echéances</b>	<b>Encours en début de période</b>	<b>Intérêts</b>	<b>Amortissements</b>	<b>Annuités</b>	<b>Encours en fin de période</b>
03/08/2019	10000	640	0	640	10000
03/08/2020	10000	640	0	640	10000
03/08/2021	10000	640	0	640	10000
03/08/2022	5000	320	5000	5320	5000
03/08/2023	5000	320	5000	5320	0
<b>TOTAL</b>		<b>2560</b>	<b>10000</b>	<b>12560</b>	

**ADRESSE DES DIRECTIONS NATIONALES DE LA BCEAO ET DE L'AGENCE UMOA-TITRES**

**BENIN**

COTONOU

Avenue Jean-Paul II

B.P. 325 RP

Téléphone : (229) 31-24 66 –31 37 82

Télex : 5211 BCEAO COTONOU

Téléfax : (229) 31 24 65

**NIGER**

NIAMEY

Rue de l'Uranium

B.P. 487

Téléphone : (227)72 33 30/ 40

Télex : BCEAO 5218 NI

Téléfax : (227) 73 47 43

**BURKINA**

OUAGADOUGOU

Avenue Gamal Abdel Nasser

B.P 356

Téléphone : (226) 50 30 60 15/16/17

Télex : BCEAO 5205 BF

Téléfax : (226) 50 31 01 22

**SENEGAL**

DAKAR

Boulevard du Général de Gaulle x

Angle Triangle Sud

B.P. 3159

Téléphone : (221) 889 45 45 ; 823 53 84

Télex : 21839 BCEAO SG

Téléfax : (221) 823 57 57

**COTE D'IVOIRE**

ABIDJAN

Angle Boulevard Botreau-Roussel et Avenue Delafosse

BP 1769 ABIDJAN 01

Téléphone : (225) 20 20 84 00 ; 20 20 85 00

Télex : BC ABJ CI 23474. 23761. 22601

Téléfax : (225) 20 22 28 52 &amp; 20 22 00 40

**TOGO**

LOME

Rue Abdoulaye FADIGA

BP 120

Téléphone : (228) 221 53 84

Télex : 5216 BCEAO TO

Téléfax : (228) 221 76 02

**MALI**

BAMA KO

Boulevard du 22 octobre 1946

B.P. 206

Téléphone : (223) 222 2541 et 222 54 06

Télex : BCEAO 2574 MJ

Téléfax : (223) 222 47 86

**GUINEE BISSAU**

BISSAU

Avenue Amilcar CABRAL

B.P. 38

Téléphone : (245) 21 55 48 – 21 41 73

Télex : 289 BCGB1

Téléfax : (245) 20 13 05 / 20 13 21

---

**AGENCE UMOA-TITRES****Adresse** : Avenue Abdoulaye FADIGA

BP : 4709 RP Dakar -Sénégal

**FAX** : (221) 33 839 45 57**Tél.**: (221) 33 839 10 10**E-mail** : [adjudications@umoatitres.org](mailto:adjudications@umoatitres.org)